



FORMULAIRE D'INSCRIPTION LICENCE SAISON 2018-2019

N° DE LICENCE FFA (identique à celui des années précédentes) : _____
 La prise d'une licence FFA auprès de Velay Athlétisme est définitive et ne sera en aucun cas remboursée quel qu'en soit la raison.
 Tout dossier incomplet ne sera pas traité et retardera la saisie de votre licence.

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____ SEXE : M F
 (cochez la bonne case)

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Mail : _____

(en **MAJUSCULE** et **LISIBLE** car obligatoire pour recevoir sa licence. Attention, parfois la licence FFA arrive dans les spams, veuillez consulter ce dossier avant de contacter le bureau.)

Portable (obligatoire) : _____ Téléphone : _____

Date et Signature du licencié :

Signature et cachet du club :

Velay Athlétisme
 Stade Massot - 16 place de la libération
 43000 LE PUY EN VELAY
 tél Président Laurent Cartal 06 52 09 35 31
 mail : velay.athle@yahoo.fr
 site : www.velay-athletisme.fr

POUR LES MINEURS : AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) _____

autorise ma fille, mon fils _____

à pratiquer athlétisme dans le cadre du club V.A. pour la saison 2018 – 2019.
 J'autorise les responsables à faire pratiquer les soins d'urgence en cas de nécessité.

A _____ le _____
 Signature responsable légal :

POUR LES MINEURS : CHARTE DES PARENTS

Les parents jouent un rôle charnière entre l'ensemble des intervenants de notre association. Aussi nous comptons beaucoup sur votre soutien et votre accompagnement à nos côtés pour une bonne réussite de tous nos objectifs.

Votre rôle :

* vous engager au moins une fois, voire plusieurs fois si possible, à accompagner les athlètes lors des déplacements sportifs et respecter l'horaire des épreuves

* vous engager à être bénévole lors des événements sportifs ou festifs organisés par le club au moins une fois dans la saison

A _____, le _____

Signature responsable légal (précédée de la mention lu et approuvé)

LICENCE choisie (les années de naissance définissant les catégories sont dans les Informations pratiques):
 (cochez la bonne case)

▪ Athlé Compétition : de Cadets à Masters 110 euros
 (pour participer aux compétitions y compris les sélections et championnats de France)

Les parents des athlètes Cadets s'engagent à respecter la charte des parents.

▪ Athlé Compétition : Benjamins et Minimes 90 euros
 (pour participer aux compétitions y compris les sélections et championnats de France)

Les parents des athlètes Benjamins et Minimes s'engagent à respecter la charte des parents.

▪ Athlé Découverte : Eveil Athlétique et Poussins 90 euros
 Les parents des athlètes s'engagent à respecter la charte des parents.

▪ Athlé Running – Athlé Santé 90 euros
 (pour participer aux courses hors championnats de France)

▪ Athlé Encadrement Gratuit

MAILLOT COMPETITION DU CLUB

(obligatoires pour toutes compétitions interclub ou en lien avec un championnat de France, organisées par la FFA)

(cochez la bonne case) Taille : XS S M L XL

=> tarif si commandé avec la licence : 25€ (à ajouter au prix de la licence)

Pour récupérer le maillot contacter Mathieu Boulon 0685575693, Appoline Aurelle 0680364435
 ou Laurie Maleysson 0698380254

Réductions (sur présentation d'un justificatif):

(cochez la bonne case)

- A partir du 2^{ème} membre de la même famille = - 10 euros.
- Etudiant et chômeur = - 10 euros.
- Adhésion UNSS collègue ou lycée = - 10 euros.

(date du certificat médical initial + 3 ans, sous réserve d'adhésion 3 saisons consécutives) **Renouvellement**

(cochez la bonne case)

Nouvelle adhésion

Certificat Médical (daté de moins de 6 mois au 01/09/2018)

pris en application des articles L231-2 et suivants du Code du Sport

(Licences Athlé Compétition, Athlé running, Athlé découverte et Athlé Santé)

Je soussigné(e), Docteur : _____

Demeurant à : _____

certifie avoir examiné ce jour M. / Mme : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à : _____

et atteste n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la **pratique du sport en compétition**.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Cachet et Signature du Médecin

Articles L231-2 et suivants du Code du Sport – Articles D231-1 et suivants du Code du Sport:

Les personnes qui demandent une Licence sportive, à l'exclusion des Non-pratiquants (Licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- ▲ un certificat médical de **non contre-indication à la pratique du sport en compétition** pour les Licences Athlé Découverte, Athlé Compétition, Athlé Running, Athlé Santé et le titre de participation Pass J'aime Courir ;
- ▲ les certificats médicaux portant les mentions de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition restent valables.

Ce **certificat médical**, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de **moins de six mois au 1^{er} septembre 2018** ou à la date de la demande de création de la Licence sportive.

Il est **valable pour une durée de trois ans à la condition que la Licence sportive soit renouvelée chaque année**.

Le titulaire d'une Licence devra **renseigner un questionnaire de santé entre chaque renouvellement triennal du certificat médical**. Dans l'hypothèse où le sportif ne satisferait pas aux exigences de ce questionnaire, il sera tenu de fournir un nouveau certificat médical attestant l'absence de contre-indication, s'il souhaite renouveler sa licence.

Renouvellement (2^{ème} saison et 3^{ème} saison sportive avec le même certificat médical)

Questionnaire de Santé

pris en application des articles D231-1 et suivants du Code du Sport

(Licences Athlé Compétition, Athlé running, Athlé découverte et Athlé Santé)

REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES EN COCHANT OUI OU NON.	OUI	NON
Durant les douze derniers mois :		
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord du médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour :		
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les douze derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

- **Si vous refusez de répondre à ce questionnaire** : vous devez faire remplir le certificat médical ci-contre par votre médecin ou présenter un nouveau certificat médical.
- **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions** : vous devez consulter votre médecin avec ce questionnaire pour qu'il vous établisse un nouveau certificat médical.
- **Si vous avez répondu NON à toutes les questions** : vous n'avez pas à fournir un nouveau certificat médical et vous atteste de la véracité des réponses aux questions posées par votre signature ci-dessous.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Signature

INFORMATIONS PRATIQUES**ENTRAINEMENTS** Stade MASSOT place de la Libération Le Puy en Velay

- **JEUNES / ATHLETISME** (RV piste d'athlétisme du stade Massot)

ATTENTION : l'heure de début mentionnée correspond au démarrage de l'entraînement (et non à l'arrivée au stade... prévoir une arrivée plus tôt pour ceux qui souhaitent se changer!)
(Pas d'entraînement pendant les vacances scolaires)

MARDI	18h30 – 20h => Piste & ½ fond (RV vestiaires stade Massot)
MERCREDI	13h30 – 15h30 => Piste (RV vestiaires stade Massot)
JEUDI	18h30 – 20h => Piste & ½ fond (RV stade Massot)
SAMEDI	10h30 – 12h => ½ fond (VA & Tri) (RV stade Massot)
	14h – 15h (Éveil Athlétique) => limité à 20 enfants
	15h – 16h30 (Poussins)

- **HORS STADE / COMPETITION**

(Pas d'entraînement pendant les vacances scolaires sauf indications contraires)

MARDI	18h30 - 20h	(RV vestiaires stade Massot)
JEUDI	18h30 - 20h	(RV vestiaires stade Massot)
DIMANCHE	9h	(pour le RV d'entraînement voir convocation sur le site internet)

- **RUNNING SANTE LOISIRS**

(Pas d'entraînement pendant les vacances scolaires sauf indications contraires)

LUNDI	18h30 - 20h	(RV devant portail stade Massot)
MERCREDI	18h30 - 20h	(RV devant portail stade Massot)
VENDREDI	18h30 – 20h	(RV devant portail stade Massot)

Rappels :

La prise d'une licence FFA auprès de *Velay Athlétisme* est définitive et ne sera en aucun cas remboursée quel qu'en soit la raison. Tout dossier incomplet ne sera pas traité et retardera la saisie de votre licence. La licence sera envoyée par la FFA à l'adresse mail indiquée sur le bulletin d'adhésion. Parfois elle arrive dans les spams, veuillez consulter ce dossier avant de contacter le bureau.

TENUES DU CLUB (obligatoires pour toutes compétitions interclub ou en lien avec un championnat de France, organisées par la FFA)

contacter Mathieu Boulon 0685575693, Appoline Aurelle 0680364435 et Laurie Maleysson 0698380254

Homme / Femme (taille à préciser)	Tee-shirt – Débardeur - Brassière	25 €
	Short	10 €
	Gilet	15 €

CATEGORIES valables pour la saison 2018 – 2019
(applicable à partir du 01/11/2018)

Masters	1979 et avant
Seniors	1980 à 1996
Espoirs	1997 – 1998 - 1999
Juniors	2000 - 2001
Cadets	2002 - 2003
Minimes	2004 - 2005
Benjamins	2006 - 2007
Poussins	2008 - 2009
Éveil Athlétique	2010 - 2011

MANIFESTATIONS MISES EN PLACE PAR VELAY ATHLETISME

grâce à votre investissement bénévole dans le fonctionnement du club

**10km de Chadrac**

(Label Régional FFA – qualificatif championnat de France)

Dimanche 30 Septembre 2018 de 8h à 12h

avec mise en place du parcours samedi 29 Septembre après-midi

GRANDS MOMENTS DE LA SAISON

- Carrefour des Associations Samedi 1 Septembre 2018 à Espaly
- Assemblée Générale Octobre 2018 (date et lieu à confirmer)
- Cross (inter ; demi ; championnat de France) Janvier et Février 2019
- Meetings d'athlétisme (Novembre-Décembre-Janvier et Avril-Mai-Juin)
- Interclubs Mai 2019
- 15km du Puy 1^{er} Mai 2019
- Kids' Athlé (Chadrac, Brioude, Langogne, Monistrol/Loire...) (dates et lieu à confirmer)

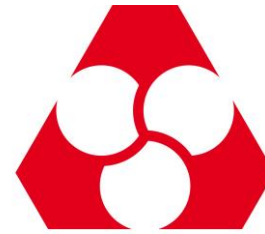
FONCTIONNEMENT DE VELAY ATHLETISME**CHARTRE DES PARENTS**

Les parents jouent un rôle charnière entre l'ensemble des intervenants de notre association. Aussi nous comptons beaucoup sur votre soutien et votre accompagnement à nos côtés pour une bonne réussite de tous nos objectifs. Le rôle des parents est de s'engager au moins une fois (voire plusieurs fois si possible) à accompagner les athlètes lors des déplacements sportifs et respecter l'horaire des épreuves ; de s'engager à être bénévole lors des événements sportifs/festifs organisés par le club au moins une fois dans la saison.

Toutes les formations FFA pour devenir entraîneur, juge, officiel, dirigeant... sont prises en charge par le club. **N'hésitez pas, nous avons besoin de vous !**



CDA43



Crédit Mutuel

